

• COMMISSION DE DISCIPLINE

- **Etaient présents** : M^r HACHEROUF ABDENOUR
 M^r SAAD AMAR
 M^r CHERIGUI AMAR

- **Ordre du jour** :

- **ETUDE DU COURRIER**: demande de régularisation de la situation disciplinaire émanant de la JST concernant le joueur catégorie senior: GABOU Adel licence n°3510 (Saison Sportive 2016-2017).

Séance du **25/10/2016** B.O N°07

Régularisation d'une situation disciplinaire :

- Après étude de la demande de régularisation de la situation disciplinaire émanant de la J.S.Tadmait concernant le joueur catégorie senior: **GABOU Adel licence n°3510 (Saison Sportive 2016-2017)**.
- **Attendu** que le joueur **GABOU Adel licence n°3510** de la JST qui a évolué durant la saison sportive 2015-2016 au sein du FC Tadmait (licence 302010) a écopé de deux (02) matchs fermes pour insultes envers coéquipier lors de la rencontre ESDEM-FCT du 16/04/2016.
- **Attendu** que le joueur **GABOU Adel** qui évoluait au sein du FCT (licence 302010) s'est abstenu de participer à la rencontre ACT-FCT (1^{er} match ayant suivi sa suspension / Saison Sportive 2015-2016)
- **Attendu** que le joueur **GABOU Adel** qui évoluait au sein du FCT (licence 302010) ne s'est pas abstenu de participer à la rencontre ATM-FCT (2^{eme} match ayant suivi sa suspension / Saison Sportive 2015-2016)
- **Attendu** que le joueur **GABOU Adel** qui évoluait au sein du FCT (licence 302010) a enfreint la réglementation en participant à la rencontre ATM-FCT (2^{eme} match ayant suivi sa suspension) (Saison Sportive 2015-2016)
- **Attendu** la demande de régularisation de la situation disciplinaire du joueur déposée par la J.S.Tadmait en date du 17.10.2016.

POUR TOUT CE QUI PRECEDE, LA COMMISSION DECIDE :

GABOU Adel licence n°3510 de la J.S.Tadmait:

1 match de suspension ferme en sus de la sanction initiale. Soit: 1M/F + 2M/F

AU TOTAL: 3M/F à compter du 25/10/2016